



CENTRE HOSPITALIER AUNAY - BAYEUX

NOTE D'INFORMATION RELATIVE AU STATIONNEMENT RUE NESMOND MERCREDI 29 OCTOBRE

Date : Service émetteur :

DG  51 50

Date : 22/10/2025

Diffusion :

Ensemble des services

Nous vous informons que le stationnement sera interdit le mercredi 29 octobre de 8h à 13h au n°18 Rue de Nesmond pour cause de déménagement.

Vous trouverez ci-dessous l'arrêté municipal correspondant.



Extrait du registre des arrêtés municipaux

ARRÊTÉ

N° SG 2025-731

Le Maire de Bayeux,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment
l'article L 2213-1,

VU le Code de la Route,

VU l'arrêté du 26 mai 2020 portant délégation de signature au
profit de Monsieur Patrick CREVEL, Conseiller Municipal délégué à la
Sécurité Civile,

VU la demande formulée par l'entreprise LM Déménagements
sollicitant l'autorisation de réglementer temporairement le stationnement
dans le cadre d'un déménagement qui aura lieu au 18 Rue de Nesmond
le mercredi 29 octobre 2025

CONSIDERANT que ce déménagement sera de nature à
modifier temporairement le stationnement des véhicules,

ARRÊTÉ

Article 1^{er} – Le stationnement de tous véhicules à moteur ou
engins à deux roues sera interdit le **mercredi 29 octobre 2025, de 08h00 à
13h00** :

- Rue de Nesmond au droit du n°18 sur 3 places de
stationnement

Article 2 – La pré-signalisation et la signalisation matérialisant
les prescriptions du présent arrêté seront mises en place par l'entreprise LM
Déménagements.

Article 3 – Toute infraction au présent arrêté sera constatée et
poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 – Tout véhicule en infraction de stationnement pourra
faire l'objet d'un enlèvement et d'une mise en fourrière.

Article 5 – Monsieur le Directeur Général des Services,
Monsieur le Responsable de la Police Municipale et l'entreprise chargée des
travaux sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du
présent arrêté.

À l'Hôtel de Ville, le sept octobre deux mil vingt-cinq.

Pour le Maire et par délégation
Patrick CREVEL
Conseiller Municipal délégué à la Sécurité Civile



Vincent MANGOT
Directeur